



CHARLEMAGNE

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC**

**AVIS PUBLIC
DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE
2023-2024 ET 2025**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée que le rôle d'évaluation foncière de la Ville de Charlemagne fait par la firme LBP Évaluateurs agréés et devant être en vigueur durant les exercices financiers 2023-2024-2025, a été déposé à mon bureau le 13 septembre 2022, et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, durant les heures régulières d'ouverture des bureaux de l'hôtel de Ville.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt peut contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1^{er} mai 2023;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :
 - Hôtel de Ville de Charlemagne
 - 84, rue du Sacré-Cœur, Charlemagne, Québec, J5Z 1W8
- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement numéro 04-296-16 de la Ville de Charlemagne et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Charlemagne, ce 14 septembre 2022

Virginie Riopelle
Directrice administrative et greffière

CERTIFICATION DE PUBLICATION ET D’AFFICHAGE

Je soussignée, Virginie Riopelle, directrice administrative et greffière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément au règlement numéro 11-407-19 déterminant les modalités de publication des avis publics de la municipalité, adopté le 3 décembre 2019, sur le site internet de la Ville de Charlemagne le 14 septembre 2022, et que j'ai affiché l'avis ci-dessus conformément audit règlement, dans les bureaux de l'hôtel de ville à l'endroit réservé à cette fin, le 14 septembre 2022.

Virginie Riopelle
Directrice administrative et greffière